

# CQP E.M.V

## Éducateur·rice Mobilité à Vélo

Pour développer l'apprentissage du vélo auprès de tout public !

Ouvert à tous·toutes !

**STAGE DE PRÉPARATION  
(FACULTATIF)**  
7 ET 8 FÉVRIER 2019

**TEST DE SÉLECTION :**  
8 FÉVRIER 2019 OU  
AUPRÈS DE VOTRE  
VÉLO-ÉCOLE\*

**FORMATION : DU 4 AU 15  
MARS ET DU 17 AU 21  
JUIN 2019 + 2 JOURS  
D'EXAMEN (119H)**

**MISE EN PRATIQUE :**  
49 H DE STAGE EN VÉLO-  
ÉCOLE



### PRÉ-REQUIS :

- Être âgé de dix-huit ans à l'entrée en formation
- Être titulaire d'une attestation aux Premiers Secours (PSC 1, AFPS)
- Réussir un test d'habiletés techniques (le 08/02 à l'IFV ou auprès de votre vélo-école si elle est habilitée à le faire passer)

### PROGRAMME :

L'objectif de la formation est d'acquérir les compétences pour **«Encadrer en autonomie des séances d'éducation à la mobilité à vélo, de l'initiation jusqu'à l'autonomie du pratiquant »**

Les contenus de la formation abordent 5 blocs de compétences :

- 1) Informer et conseiller le public sur les conditions de pratique du vélo en sécurité
- 2) Éduquer à la sécurité par des actions de prévention routière et de partage de la route entre les différents usagers
- 3) Mettre en place un projet pédagogique d'apprentissage du vélo
- 4) Animer des séances d'enseignement du vélo comme moyen de déplacement
- 5) Participer au fonctionnement de la structure et à son environnement

### ALTERNANCE :

49h de stage minimum à réaliser dans une ou plusieurs vélo-écoles avec un tuteur titulaire d'un diplôme professionnel (CQP EMV, BEESAC, BPJEPS Activités du Cyclisme, BEES Cyclisme, CQC VTT)

### COÛT :

Frais pédagogiques : 1590 €(1) net de taxe + 50 € de frais administratifs  
Inscription au Test : 40€ ou Journée de préparation + test : 90€

L'Éducateur·rice mobilité à vélo a pour mission de mettre en place, animer, et coordonner des séances d'enseignement du vélo comme moyen de déplacement dans des zones sécurisées, puis au milieu de la circulation routière.

Il·elle intervient également dans des actions de prévention routière et de partage de la route entre les différents usagers.

L'obtention du CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) permet de travailler contre rémunération au sein d'une structure publique, associative ou commerciale.



## Questions-Réponses

### Quel est le niveau d'habiletés techniques exigé ?

Le test d'habiletés techniques permet de vérifier que les candidats sont suffisamment à l'aise à vélo. Vous pouvez retrouver ce test sur le site internet : [www.formation-velo.com](http://www.formation-velo.com)

### Où puis-je travailler avec le CQP Educateur Mobilité à Vélo ?

Il existe de plus en plus de structures qui enseignent l'apprentissage du vélo, essentiellement dans les villes. Ce sont des vélo-écoles. Ces structures peuvent embaucher des Educateurs mobilité à vélo pour dispenser des séances d'apprentissage du vélo. L'Éducateur mobilité à vélo peut aussi intervenir dans des structures de type écoles, clubs, MJC, centre de loisirs..., afin d'organiser un cycle d'apprentissage ou un stage sur une durée réduite.

### Que me permet l'obtention de ce diplôme ?

Le CQP EMV permet de travailler professionnellement et d'être rémunéré pour les missions d'enseignement. D'autres diplômes sportifs existent (BPJEPS, DEJEPS) mais ils sont plus longs à obtenir car orientés vers le sport et le tourisme. Un diplôme fédéral Initiateur mobilité à vélo permet quant à lui d'initier à la mobilité en tant que bénévole, donc de manière non rémunérée.

### Est-ce que ce diplôme est accessible par la voie de la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) ?

Oui pour les personnes justifiant d'au moins 600 heures d'expérience en lien avec le métier d'éducateur mobilité à vélo, sur au moins 3 années. Un dossier est disponible auprès de l'organisme de formation.

### Quelles sont les solutions de prise en charge pour cette formation ?

Différentes prises en charge sont possibles selon votre statut (demandeur d'emploi, jeune de moins de 26 ans, salarié, indépendant) : nous contacter pour plus d'informations (infos sur notre site)

### De quel matériel ai-je besoin pour la formation ?

Vous aurez besoin d'un vélo de ville aux normes (éclairage, sonnette...), de votre équipement personnel (casque, gilet, tenue de pluie...), d'un sac d'encadrement (trousse mécanique, pharmacie, matériel pédagogique), d'un carnet de note et d'un ordinateur si possible

## Bulletin d'inscription :

à retourner à : IFV – Domaine de la Brunerie – 180 Boulevard de Charavines – 38500 VOIRON\*

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ CP - Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Adhérent du réseau :  FUB  FFCT  CVTC  MCF  FFC  UFOLEP

Statut :  salarié  travailleur indépendant  chômeur  autre : \_\_\_\_\_

Financement :  OPCA (préciser) \_\_\_\_\_  Pole Emploi  Employeur  Personnel

Autre \_\_\_\_\_

Adresse de facturation \_\_\_\_\_

Je m'inscris à la formation du 4 mars au 21 juin 2019 à Voiron (38)

**Je joins un acompte de 30 %, soit 387 € par chèque à l'ordre de IFV + 50€ de frais de dossier**

Je souhaite m'inscrire à la préparation et au test (le 7 et 8 février 2019) (et je joins un chèque de 90€)

OU Je souhaite m'inscrire au test seul le 8 février 2019 (et je joins un chèque de 40€)

Je suis titulaire du niveau PSC 1 ou AFPS depuis le : \_\_\_\_\_

J'ai déjà trouvé une vélo-école pour faire mon alternance

Nom de la vélo-école : \_\_\_\_\_ Nom du tuteur : \_\_\_\_\_

**\*À joindre au dossier** : 1 photo d'identité, copie de la carte d'identité, copie du PSC1 ou équivalent, chèques

J'ai pris connaissance des Conditions Générales d'Inscription (CGI) disponibles sur [www.formation-velo.com](http://www.formation-velo.com)

Date et Signature

## Contact :

IFV - 180 Boulevard de Charavines - 38500 VOIRON

SIRET : 534 277 488 000 19 - APE : 8559A Organisme déclaré sous le n°82 38 05102 38

secretariat@formation-velo.com - 09 86 57 88 23 - [www.formation-velo.com](http://www.formation-velo.com)